

Cercle Généalogique du Pays de Fougères



Bulletin d'adhésion 2020

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP VILLE :

Adhérent n° :
Année de Naissance : (Obligatoire pour la demande de subvention)
Tél :
E-mail :
Je fais de la généalogie depuis année(s).

Je suis disposé(e) à aider bénévolement les adhérents de l'association pour :

- ♦ Faire des relevés sur tableur à partir de photos numériques issues des registres paroissiaux du pays de Fougères, de l'état civil, des actes de juridiction, des recensements ... :
OUI NON
- ♦ Tenir des permanences :
OUI NON
- ♦ Faire des recherches dans mon département :
OUI NON

Appel à Cotisation 2020

L'adhésion permet de recevoir des points GENEABANK (A savoir 600 points par trimestre pour 1 personne)

Cotisation de membre actif pour une personne : (600 points)	15,00 €
Cotisation de membre actif pour un couple : (800 points)	20,00 €
Cotisation de membre bienfaiteur à partir de : (600 points)	39,00 €
Droit d'entrée	+ 3,00 €
	Total _____

Libellez et adressez votre chèque à l'ordre du :

Cercle Généalogique du Pays de Fougères
14 Rue Alexandre Lefas 35300 FOUGERES

**Pour recevoir votre carte d'adhérent, merci de nous retourner une
enveloppe timbrée avec vos nom, prénom et adresse.**

Depuis le 1er janvier 2006, le Cercle Généalogique du Pays de Fougères (CGPF) ne propose plus à ses adhérents le revue « Racines 35 » du CGIV. Le Cercle Généalogique d'Ille et Vilaine ayant dénoncé la convention qui liait nos deux associations.

Site internet : <http://www.cgpf35-fougères.org>

A le Signature :